



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

REUNION EXTRAORDINAIRE DU GROUPE REGIONAL AFI DE PLANIFICATION ET DE MISE EN ŒUVRE (APIRG/ EO)

(Lusaka, Zambie, du 10 au 11 juillet 2014)

Point 2 de l'ordre du jour: Examen de la structure actuelle et présentation et discussion des propositions élaborées par le Secrétariat pour une structure révisée et de nouvelles méthodes de travail d'APIRG

PROPOSITIONS POUR LA RE-ORGANISATION D'APIRG

(Présentée par l'Afrique du Sud)

SOMMAIRE	
<p>L'Afrique du Sud présente dans cette note de travail sa compréhension des options proposées. Les deux options suggérées par l'OACI offrent la possibilité de les commenter et de les améliorer.</p> <p>La note de travail indique les raisons pour lesquelles l'Afrique du Sud appuie l'Option 2 contenue dans la note de travail WP/2 du Secrétariat de la Réunion Extraordinaire d'APIRG.</p> <p>Suite à donner: La suite à donner par la réunion se trouve au paragraphe 4.</p>	
<p>Référence:</p> <p>Réunion Extraordinaire d'APIRG, Lusaka, Zambie 10 – 11 juillet 2014. Rapport de la Réunion de navigation aérienne spéciale de l'OACI, Durban 2008. APIRG 19. GANP, Doc 9750, Quatrième Edition.</p>	
<p>Objectif(s) stratégique(s) de l'OACI:</p>	<p><i>Renforcer la sécurité de l'aviation civile dans le monde; Capacité et efficacité de la navigation aérienne; et Protection de l'environnement</i></p>

1. INTRODUCTION

1.1 La réunion APIRG 19, qui s'est tenue à Dakar, Sénégal en octobre 2013, a convenu et décidé de réorganiser l'APIRG et ses méthodes de travail. La décision était motivée par différents facteurs qui sont expliqués dans la note de de travail WP/2 de la réunion APIRG/EO.

1.2 L'Afrique du Sud reconnaît le travail et les efforts de recherche dans l'élaboration de la note de travail susvisée.

2. DISCUSSION

2.1 Dans la note de travail WP/02, l'OACI indique que dans le cadre de l'élaboration de la proposition, le Secrétariat a entrepris une revue des initiatives de restructuration des PIRG dans d'autres régions de l'OACI. Cela constitue un élément important à considérer avant de prendre une décision aussi importante. Cependant, il est très important que l'OACI partage les résultats de cet exercice.

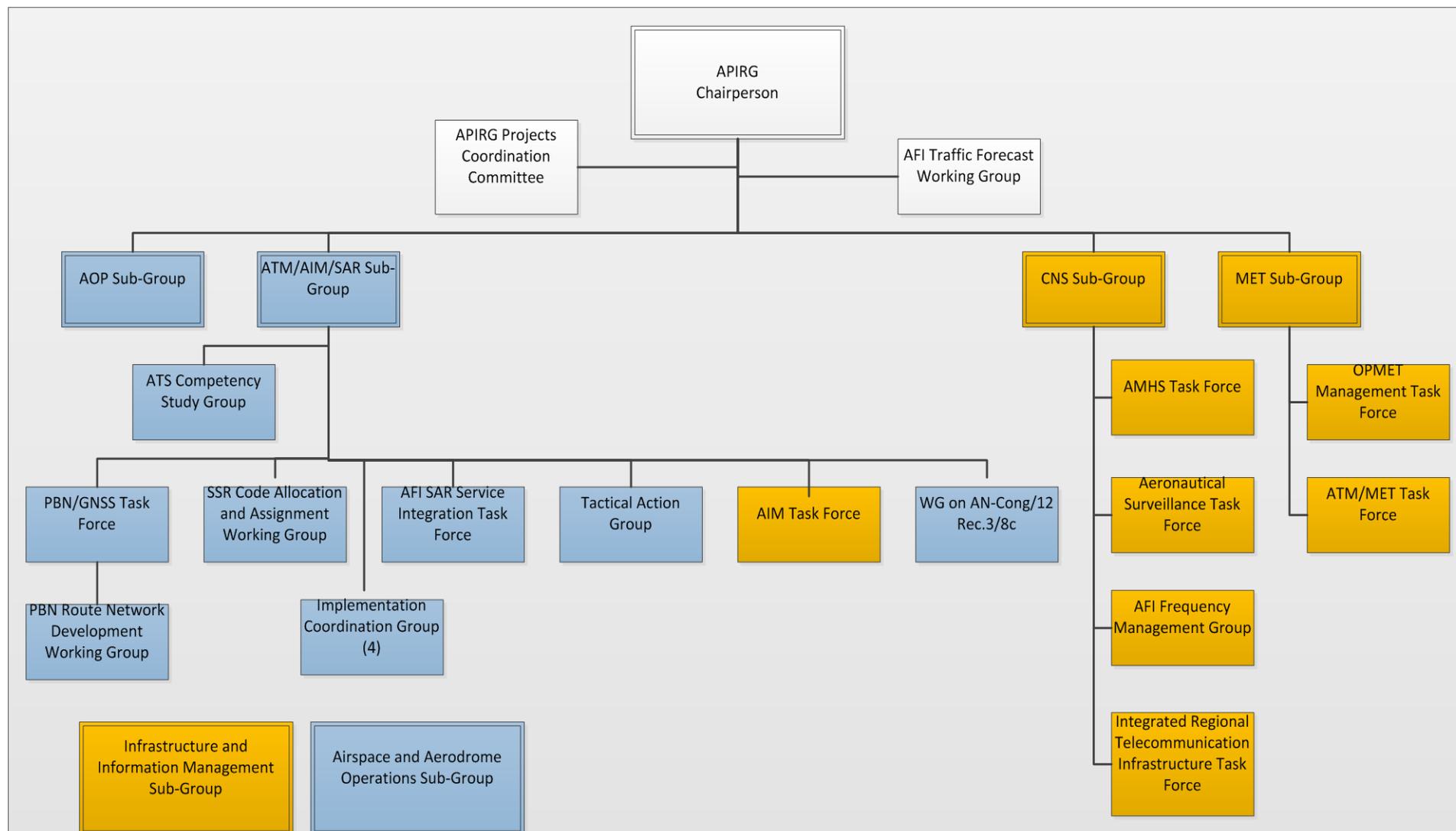
2.2 La WP/02 préparée par le Secrétariat de l'OACI présente deux options différentes. La proposition ci-dessous relative à la structure est un concept que l'Afrique du Sud appuie dans la mesure où elle se propose de résoudre les problèmes de ressources associées aux activités menées dans le cadre d'APIRG. Les modules ASBU modules qui fournissent des échéances pour la technologie qui appuie les systèmes CNS, de gestion de l'information et d'autres besoins pour le système de navigation aérienne nécessitent un changement structurel d'APIRG.

2.3 L'Afrique du Sud convient que le nombre d'organes auxiliaires et les besoins en ressources y afférents s'ajoutent au poids déjà élevé des ressources requises pour chaque Etat.

2.4 Le comité de coordination pour les projets d'APIRG (APCC) est acceptable et ses termes de référence ainsi que ses principales fonctions sont très clairs et pertinents. Il est particulièrement intéressant de noter que l'APCC assurera la continuité entre les réunions d'APIRG et prendra les mesures nécessaires pour éviter les retards de mise en œuvre entre les réunions d'APIRG. Toutefois, l'Afrique du Sud voudrait aussi voir l'APCC assister les Etats dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de navigation aérienne.

2.5 Le groupe des prévisions de trafic de l'OACI pour la région AFI demeure un forum important et pertinent et son maintien est appuyé.

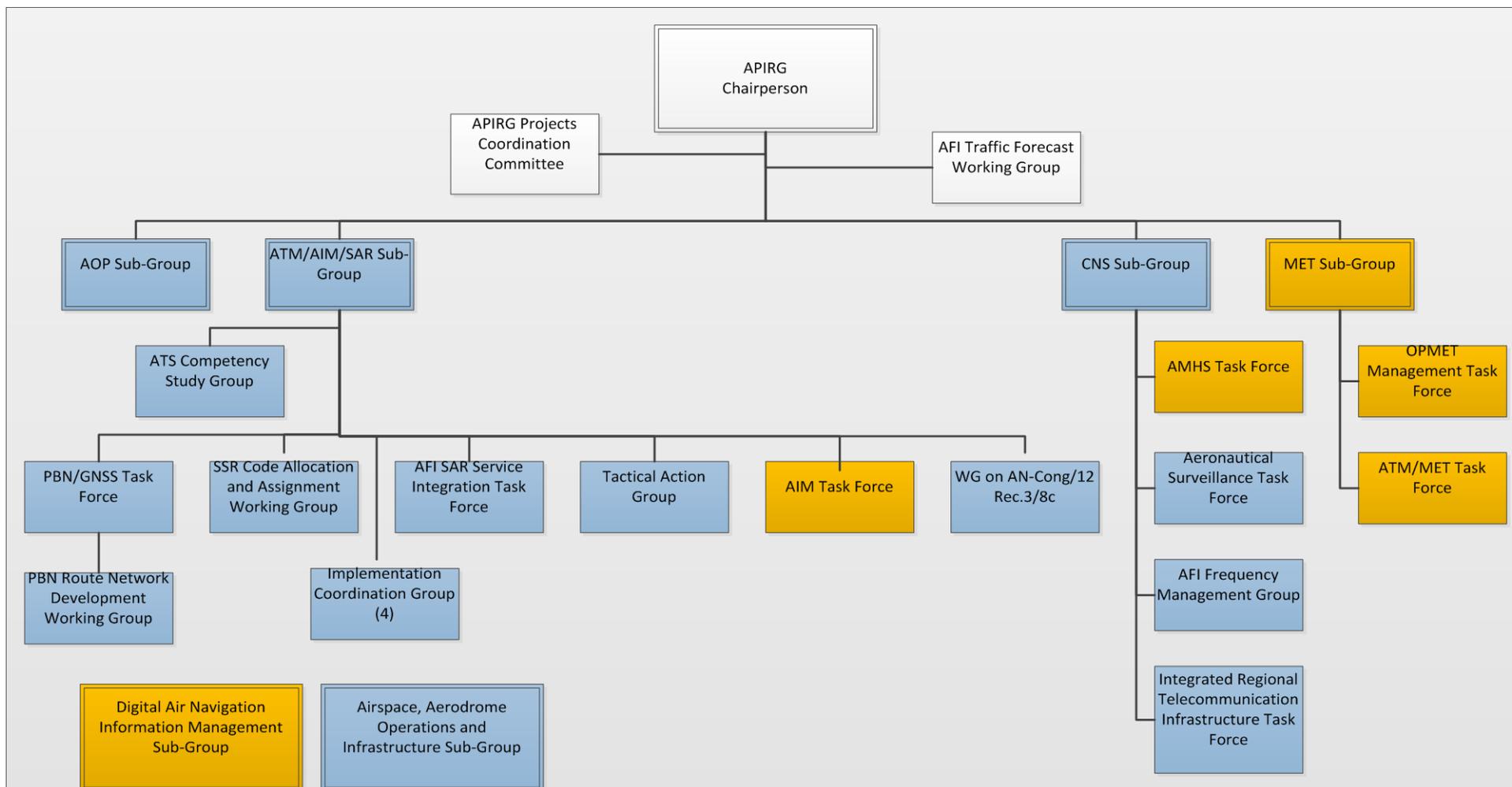
2.6 L'**Option 1** propose l'établissement d'un sous-groupe Infrastructure & Gestion de l'Information (IIM/SG) et d'un sous-groupe Espace aérien & Operations d'aérodrome (AAO/SG). La manière dont l'ancienne structure, les programmes de travail et les attentes seront transférés dans la structure proposée n'apparaît pas clairement dans les termes de référence fournis. Notre interprétation de la distribution est la suivante:



2.7 A partir de cette interprétation, l’Afrique du Sud est préoccupée par:

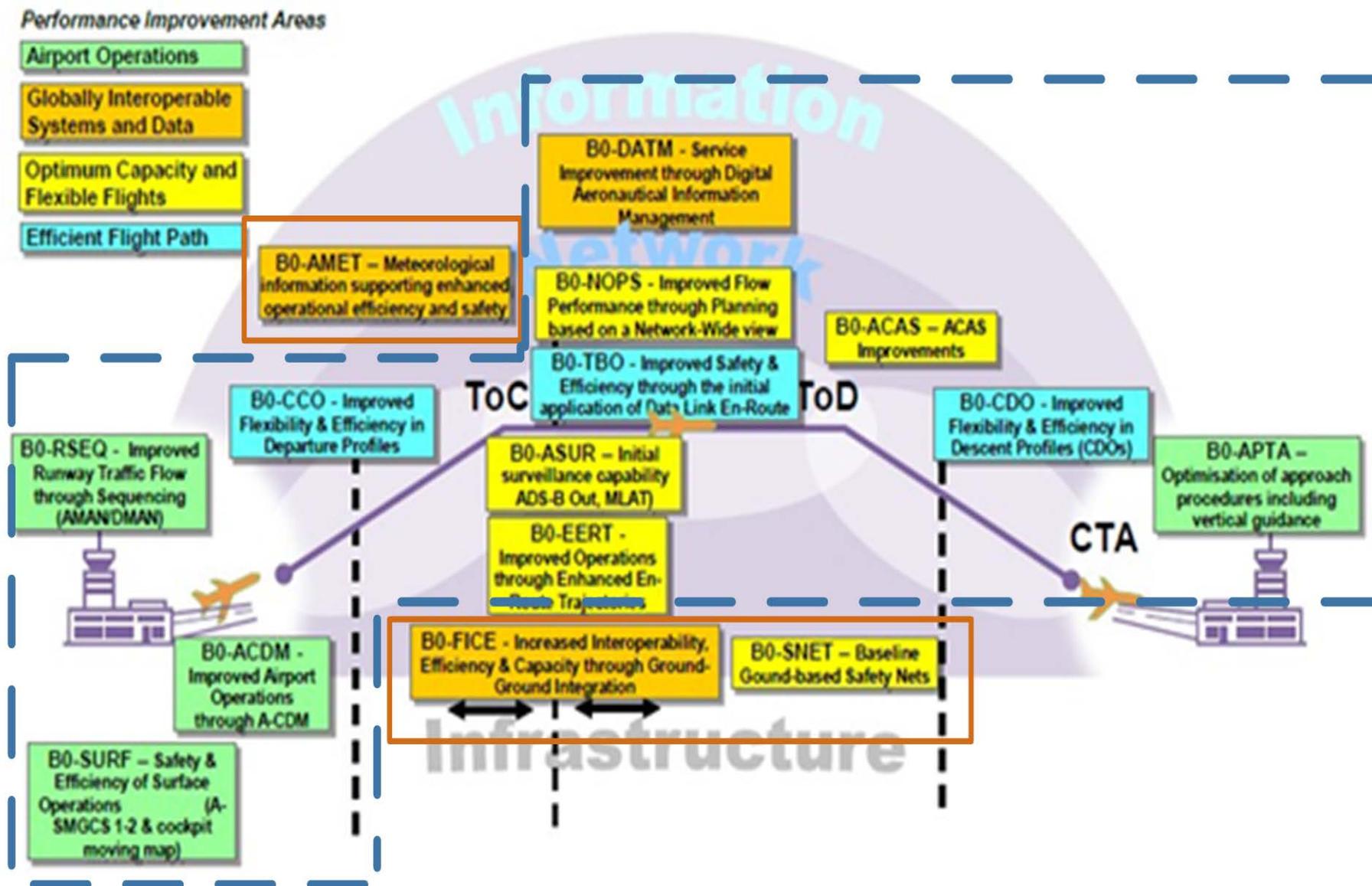
- le manque apparent de coordination de l’infrastructure, l’interopérabilité et l’harmonisation des phases de la fourniture des services ATS de bout en bout; et
- le fait que l’accent sera mis sur l’échange de données sol-sol.

2.8 L’**Option 2** propose l’établissement d’un sous-groupe de la Gestion numérique des informations de la navigation aérienne (DANIM/SG) et d’un sous-groupe de l’Espace aérien, des Operations d’aérodrome & et de l’Infrastructure (AAOI/SG). La manière dont l’ancienne structure, les programmes de travail et les attentes seront transférés dans la structure proposée n’apparaît pas clairement dans les termes de référence fournis. Notre interprétation de la distribution est la suivante:



2.9 A partir de cette interprétation, l’Afrique du Sud est confiante en ce qui concerne:

- la coordination de l’infrastructure, l’interopérabilité et l’harmonisation des phases de la fourniture des services ATS de bout en bout comme illustré ci-après:



- un accent particulier sera mis sur l'échange de données sol-sol (Opérations d'aérodrome/Systèmes et données interoperables à l'échelle mondiale);
- le déséquilibre entre les charges travail est reconnu et sera traité à travers la composition des sous-groupes et des équipes de projet associées.

2.10 Pour les deux options, la manière dont les projets seront établis dans la nouvelle structure n'est pas spécifiée (est-ce qu'ils commenceront à partir de rien ou d'un certain nombre de nouveaux projets, seront-ils simplement la continuation du travail effectué par les équipes de travail actuelles).

3. CONCLUSIONS

3.1 L'Afrique du Sud croit que l'Option 2 aidera:

- a) Les Etats à réaliser les synergies requises dans la mise en œuvre des modules ASBU pertinents;
- b) la Région à harmoniser les charges de travail entre les groupes; et
- c) mettre un accent particulier sur la résolution des carences ATM/CNS et l'introduction des ASBU dans la région (DANIM/SG) sans négliger la dissémination de l'information (DANIM/SG).

4. SUITE A DONNER PAR LA REUNION

4.1 La réunion est invitée à:

- a) Noter les renseignements fournis dans la présente note de travail.
- b) Appuyer l'Option 2 de la note de travail WP/02 présentée par le Secrétariat.
- c) Examiner les fonctions principales de l'APCC et inclure l'assistance aux Etats dans la mise en œuvre des systèmes de navigation aérienne.

-FIN-